STOP PUB

expérience exemplaire

Sigidurs

1, Rue des Tissonvilliers
95200 Sarcelles

Voir le site internet

Auteur : Chloé Le Gall
chloe.legall@sigidurs.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La diffusion du STOP PUB s'intègre dans le cadre du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers) qui vise à réduire les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) de -1.5% par an et par habitant.

Cette action s'inscrit dans la continuité des actions de prévention initiées dans le PLPD (Programme Local de Prévention des Déchets) conventionné avec l'ADEME entre 2011 et 2015.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Il s'agit de réduire la production de déchets "papiers et prospectus" et de les extraire de la collecte sélective (CS) et les ordures ménagères (OM).

Résultats quantitatifs

Les résultats obtenus prouvent l'efficacité du stop-pub. En moyenne, chaque foyer a reçu 1,4 kg d'INS le premier mois (sans l'autocollant) et 0,2 kg d'INS le mois suivant (avec l'autocollant). L'apposition de l'autocollant a ainsi permis une diminution de l'ordre de 80 % des INS (en poids et en nombre), entre le mois de mai et juin.

Depuis le lancement de l'opération une augmentation du nombre de Stop Pub distribués :

- 2013 : 500 autocollants
- 2016 : 3 500 autocollants
- 2017 : 5 500 autocollants
- 2018 : 7 200 autocollants

Cette augmentation est en partie due à l'augmentation des lieux de prise (mairie, commerces...). Les institutions sont régulièrement ré-approvisionnés. Pour les commerces, les présentoirs sont laissés à la disposition des clients pendant environ 1 mois et ré-approvisionné chaque semaine/toutes les 2 semaines. Les commerçants sont en général volontaires pour mettre en place l'opération au sein de leur magasin.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Mise à disposition d'autocollant STOP PUB :

- en permanence : dans les mairies

- ponctuellement : dans les commerces de proximité, lors des évènements animés par le SIGIDURS et ses partenaires.

Planning

Avril : recrutement des foyers témoins

- en interne, auprès des agents et membres du SIGIDURS
- relations personnelles
- démarchage téléphonique sur les fichiers du Syndicat
- porte à porte avec un ambassadeur du tri
- promotion de l'opération grâce à une affiche envoyée aux mairies et installée sur les stands lors de la SDD

L'opération s'est déroulée de mai à juin et est constituée de 2 étapes.

Mai : durant ce mois, l'autocollant stop-pub n'était pas apposé sur les boîtes aux lettres et les foyers témoins devaient peser les INS (à l'aide du peson) et remplir un tableau de suivi.

Juin : les foyers apposaient le stop-pub et devaient procéder de la même manière qu'à l'étape précedente (pesées et remplissage du tableau de suivi).

Suite à cette action, un autocollant stop-pub reprenant la charte graphique du SIGIDURS a été créé et est mis à disposition des habitants dans les mairies et les bibliothèques. Une surveillance des quantités disponibles permet de surveiller la distribution.

Moyens humains

1 chargée de prévention (préparation : 30 jours / en continu : 3 jours par an)

1 chargé de production photographique et audiovisuel (très ponctuellement)

Moyens financiers

La création de l'autocollant à été réalisé en interne.

Impression de 10 000 autocollants : 720 € TTC (en externe)

Partenaires mobilisés

Commerces de proximité, mairies

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La multiplication des lieux de mise à disposition du STOP PUB permet de toucher un plus grand nombre d'habitants.

Cette action est facilement reproductible.

Difficultés rencontrées

Aucune.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATEURS | CONSOMMATION DURABLE | CAMPAGNE D'INFORMATION | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie JOUVIN
mohamedou.ba@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France